



SITUATION DE CRISE

Actions de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie vendredi 05 juillet 2024

N'hésitez pas à anticiper les éventuels problèmes que vous pourriez être amenés à rencontrer et pour lesquels nous sommes susceptibles de vous apporter notre concours.

Toutes les équipes de la CAP-NC vous souhaitent du courage dans la gestion de cette crise. Restez prudents et attentifs où que vous soyez. Vos efforts et votre résilience sont cruciaux pour surmonter ces terribles épreuves.

Restez informés :

Pour toute mise à jour sur la situation et les démarches à suivre, suivez nos canaux de communication officiels et notre site internet et notre page Facebook.

La CAP-NC a mis en place différents dispositifs depuis le début de la crise. Vous pouvez retrouver ci-dessous les agencements actifs :

Acheminement et écoulement de la production :

Mont Dore : trois barges sont maintenues par semaine pour cette région enclavée. Les jours de passage sont les mardi, jeudi et samedi. La prise en charge du coût est supporté à hauteur de 40% par la commune du Mont-Dore. Le reste est à la charge des utilisateurs au prorata de la marchandise chargée.

Le navire du Gouvernement « L'Amborella » doit effectuer un Aller/Retour, en fin de semaine prochaine, entre Nouméa et **Touho** afin d'acheminer des produits de première nécessité à l'aller et de récupérer de la production au retour.

Les agents de la CAP-NC travaillent sur une standardisation des données logistiques du **transport des fruits et légumes** en fonction du moyen de transport, des volumes et des voies d'écoulement (grossistes, marchés...).

La Chambre s'associe et co-organise la mise en place de **mini-marchés** de proximité notamment au Parc Fayard tous les vendredis. Des études sont menées afin de proposer ces marchés de proximités sur les communes de Bourail, Poya et Koné.

Le Marché Broussard de Ducos est ouvert chaque samedi de 07h00 à 13h00.

Économie :

La CAP-NC a relancé une communication autour de son **enquête « impacts économiques et financiers des ressortissants de la CAP-NC »** par Facebook, Newsletter et par ses partenaires.

Participez dès maintenant en cliquant sur ce lien : <https://bit.ly/3zoBlu9>

Les données recueillies serviront à :

- Faire remonter aux instances du territoire (État, gouvernement, provinces...) les problèmes rencontrés pour orienter, si possible, les dispositifs d'aide.
- Revenir vers vous, si vous le souhaitez, pour vérifier votre éligibilité aux aides existantes ou futures.

Note importante : Cette consultation est un recensement et ne constitue pas une démarche de demande d'indemnisation. Les informations individuelles resteront confidentielles, seules des analyses de groupe seront diffusées.

Veillez vérifier que l'ensemble des données saisies soient valides. Une seule erreur et votre demande peut être faussée et rejetée.

Concernant l'élevage :

Les abattoirs de l'OCEF ont réouvert de manière dégradée couvrants une zone allant de Poya à Boulouparis pour l'abattoir de Bourail et zone Sud pour l'abattoir de Païta.

Pour les élevages du Nord, un rouleur assure le transport notamment pour les exploitations porcines qui se trouvent dans des situations critiques.

Pour le Mont-Dore, l'Ocef étudie la possibilité d'envoyer un camion par barge la semaine prochaine.

Approvisionnement en carburants et Intrants :

Pour l'ensemble du territoire :

Les stations ont été ravitaillées. **Pensez à vous ravitailler avant pénurie.**

Une communication a été envoyée à l'ensemble des ressortissants du Nord ayant pu bénéficier du carburant directement dans leurs cuves concernant une dérogation pour une facturation au prix détaxé. **Le paiement de ces livraisons est attendu dans les plus brefs délais auprès de la CAP-NC, une relance sera effectuée dès lundi.**

Antennes :

Au vu du week-end sensible à venir, le service économique a établi la liste des antennes ouvertes, celles pouvant recevoir sur rendez-vous ou celles fermées.

Pour la semaine du lundi 08 au vendredi 12 juillet, la situation est la suivante :

Suivez-nous sur notre page Facebook ou sur le site www.cap-nc.nc pour les toute évolution.

Ouverture dégradée :

- **Siège de la CAP-NC (Nouméa) :** 08h-12h – 13h-15h

 24 31 60 /  poleressortissant@cap-nc.nc

Pas de changements :

- **Antenne de La Foa :** ouverture aux horaires habituels.

 41 10 73 /  antennedelafoa@cap-nc.nc

- **Antenne de Bourail :** ouverture aux horaires habituels

 44 23 48 /  antennedebourail@cap-nc.nc

- **Antenne de Pouembout :** ouverture aux horaires habituels

 42 40 40 /  antennedepouembout@cap-nc.nc

- **Antenne de Poindimié :** ouverture aux horaires habituels.

 47 20 27 /  antennedepoindimie@cap-nc.nc

- **Antenne de Koumac :** ouverture aux horaires habituels

 42 35 08 /  antennedekoumac@cap-nc.nc

- **Antenne de Lifou :** ouverture aux horaires habituels

 45 12 30 /  antennedelifou@cap-nc.nc

- **Antenne de Maré (CADRL) :** ouverture aux horaires habituels

 45 12 67 /  antennedemare@cap-nc.nc

- **Bureau du Marché de Gros de Ducos:** ouverture aux horaires habituels

 28 23 20 /  mdg@cap-nc.nc

Dock des engrais :

Le Dock des engrais est ouvert au public aux horaires habituels à savoir :

→ 07h15-11h00 / 12h00-16h15

Vous pouvez contacter le dock des engrais par mail à engrais@cap-nc.nc ou par téléphone au 25 96 45 pour faire remonter vos besoins et passer commande.

Ce document a pour but d'informer et de soutenir tous les professionnels de l'agriculture et de la pêche face à la crise actuelle. Nous vous remercions de votre confiance et de votre engagement.